



Communiqué de presse

Les syndicats du métal restent fermes sur leur volonté de voir les travailleurs respectés.

Le 12 janvier, les organisations syndicales du Métal envoyaient un signal en communiquant sur l'importance de réelles augmentations salariales solides pour 2021-2022. Pour des raisons de justices sociales, de relancer l'économie, et de juste répartition de richesses produites.

D'un côté, nos affiliés n'ont rien lâché pendant la crise et ont continué à travailler malgré la pandémie, alors que régulièrement des clusters étaient découverts sur les lieux de travail. Les augmentations de salaire font partie du respect à accorder pour cet effort fourni. De l'autre côté, des augmentations salariales sérieuses doivent être un élément clé dans une stratégie de relance post-covid. Nos salaires ne sont pas un problème mais au contraire une partie de la solution pour réoxygéner l'économie réelle.

Depuis que les négociations ont été lancées au G10, le banc patronal campe sur une position inflexible en considérant qu'une marge de 0,4% maximum doit s'imposer à l'ensemble des travailleurs. Ils ont été aidés dans cette inflexibilité par le cadre que le Gouvernement a défini. Pour ce dernier, il reste interdit - hormis l'exception accordée au secteur des soins - de dépasser les 0,4 % dans les secteurs. Cette position est inacceptable. Cela constitue une marque de mépris pour les travailleurs et travailleuses qui ont fait tourner les entreprises sans relâche tout au long de la crise sanitaire.

Tous nos affiliés continuent à réclamer le respect. Ceux des grandes et petites entreprises. C'est pourquoi nous défendons que des accords salariaux forts soient établis au niveau des secteurs sur base d'une marge indicative interprofessionnelle. C'est une question de solidarité. Mais c'est aussi une question de réalisme. Les acteurs sectoriels sont les plus aptes à analyser la situation de leurs secteurs d'activité et déterminer les meilleures modalités d'octroi d'augmentations salariales adaptées à cette réalité.

C'est pourquoi, nous n'acceptons pas les stratégies de certains visant à passer au-dessus des accords sectoriels pour aller directement dans les entreprises et y négocier quelques primes exceptionnelles sans aucune contribution à la sécurité sociale. Nous n'acceptons pas ces stratégies qui brisent la solidarité. Ce n'est pas comme ça que nous concevons la concertation sociale pour nos secteurs.

Nous sommes aussi interpellés par le manque de volonté du patronat et du gouvernement de faire avancer le dossier des fins de carrière. Dans les secteurs du Métal, le travail est généralement très pénible. Il n'est pas envisageable de pouvoir tenir le coup jusque 67 ans sur nos chantiers et lignes de montages. Nous avons besoin d'accords de fins de carrières solides pour faire face à la pénibilité de nos métiers. Nous avons également besoin de mesures exceptionnelles (concernant les fins de carrière) permettant de faire face aux difficultés des secteurs les plus touchés par la crise économique.

Les syndicats du métal demandent au patronat et au Gouvernement de prendre leurs responsabilités. Un autre cadre doit être défini. Pour permettre de vraies augmentations de salaire dans les secteurs et pour trouver une solution crédible dans le dossier des fins de carrière. Les syndicats du métal veulent continuer à tendre la main pour trouver des solutions. Mais ils sont aussi prêts à se remobiliser à tous les niveaux si aucun progrès ne devait avoir lieu. Nos délégations sortent de la journée nationale d'action du 29 mars dernier renforcées dans leur détermination à se faire respecter. Nous espérons que le patronat et le gouvernement l'ont bien compris.